

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-22-1345 du 16/11/2022

Arrêté du 10 novembre 2022

ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES

Délégation encadrement supérieur et talents

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectation d'administrateurs des Finances publiques.

Date d'application : 2022 et 2023

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES



*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

ARRÊTÉ

portant affectation d'administrateurs des Finances publiques

**LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE, CHARGÉ DES COMPTES PUBLICS,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu la demande des intéressés.

ARRÊTE :

Article premier

M^{me} Béatrice SARROT REYNAULD DE CRESSENEUIL, administratrice des Finances publiques, 4^{ème} échelon, affectée à la Direction spécialisée de contrôle fiscal Centre-Est, est affectée dans les services centraux de la Direction générale des Finances publiques.

Article 2

M^{me} Christine LAFONT, administratrice des Finances publiques, 5^{ème} échelon, comptable, responsable du service des impôts des particuliers de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), est affectée dans le département du Pas-de-Calais.

Article 3

M. Jocelyn VIOLS, administrateur des Finances publiques, 4^{ème} échelon, mis à disposition auprès de la mission France Recouvrement, est affecté dans le département de la Seine-Saint-Denis.

Article 4

M. Christophe LE JEUNE, administrateur des Finances publiques, 4^{ème} échelon, affecté dans le département de la Seine-Maritime, est affecté à la délégation Centre-Ouest.

Article 5

Le Directeur général des Finances publiques est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

FAIT À PARIS, LE 10 NOVEMBRE 2022

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION
L'ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES
ADJOINTE À LA DÉLÉGUÉE ENCADREMENT SUPÉRIEUR
ET TALENTS

MARIE-ÉLISABETH GOULLIN

BOFIP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756